

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 juin 2013

Nomination d'un expert indépendant

Suite au dépôt ce jour par la société Foncière des Régions d'un projet d'offre publique d'échange sur Foncière Développement Logements, cette dernière indique que son Conseil d'administration en date du 13 mai 2013 a désigné le cabinet Horwath Audit France représenté par M. Olivier Grivillers en qualité d'expert indépendant en vue d'émettre un rapport sur les conditions financières du projet d'offre publique de Foncière des Régions en application des dispositions de l'article 261-1 du Règlement général de l'AMF. Le Conseil d'administration de Foncière Développement Logements se réunira dans les prochains jours pour prendre connaissance des conclusions de l'expert et donner son avis motivé sur l'offre.

CONTACTS

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Myriam Despas
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 60
myriam.despas@fdr.fr

A propos de Foncière Développement Logements

Foncière Développement Logements, filiale de Foncière des Régions, est spécialisée dans la détention d'actifs résidentiels en France et en Allemagne. Elle détient un patrimoine d'une valeur de 3,2 Md€ (à fin décembre 2012).

www.fdlogements.fr

A propos de Foncière des Régions

Acteur de référence de l'immobilier tertiaire Bureaux – Grands Comptes, Foncière des Régions détient et gère un patrimoine de 16 Md€ loué principalement à des grands comptes leaders de leur secteur : Suez Environnement, Thales, Dassault Systèmes, France Télécom, Edf, Accor....

Partenaire de la stratégie immobilière des entreprises, Foncière des Régions conçoit à leurs côtés des solutions durables et innovantes.

www.foncieredesregions.fr